



## Refuge « Joli Boiron » Informations et matériels

### Les accès au refuge de Lully

Adresse : Route de St-Prex - Coordonnées : 46°29'56.1"N 6°28'04.2"E

Une barrière a été posée pour protéger l'accès au refuge.



Pour l'ouvrir, il faut poser le badge sous le cadenas et tourner la partie inférieure. Le cadenas s'ouvre et peut être enlevé.

Il faut ensuite sortir la goupille, ouvrir la barrière, puis remettre la goupille et enfin le cadenas qu'il faut verrouiller.

En partant, refaire la même procédure pour fermer la barrière. Le cadenas coûte plus de Fr. 700.-, montant qui sera mis à la charge du locataire en cas de perte. Il est donc recommandé de le laisser sur la barrière une fois ouverte, en position verrouillée.

### Pour la porte du refuge

Ouvrir :

- Badger sur la surface ronde « Salto »
- Tourner le bouton vers la gauche
- Appuyer sur la poignée et ouvrir

Fermer :

- Fermer la porte en remontant bien la poignée contre le haut
- Badger et tourner le bouton Salto vers la droite et contrôler que la porte soit bien fermée.

### Inventaires et modes d'emploi

Il est demandé de nous signaler si un élément est manquant ou si vous cassez ou abîmez quelque chose lors de votre location. Des frais de remplacement ou de réparation pourront vous être facturés. C'est pourquoi, nous vous prions de remplir le questionnaire via le QR code suivant :



Les tables, bancs et tabourets à l'intérieur du refuge ne doivent pas être sortis. Des tables et bancs supplémentaires sont à disposition dans le cabanon (clé du cabanon à l'entrée du refuge).





### Décoration :

Aucun scotch, clou, punaise ne doit être utilisé dans le refuge. Un système de rail intérieur permet d'accrocher toute forme de décoration de la salle.

### Poêle à bois intérieur :

Le poêle à bois permet de chauffer le refuge assez rapidement. Du bois est à disposition dans le cabanon extérieur.

Il est toujours agréable de trouver du bois en arrivant, alors merci de laisser une petite réserve à l'intérieur pour les suivants.

Si, au moment de votre départ, les cendres sont encore chaudes, vous pouvez les laisser dans le poêle. Sinon, une poubelle pour les cendres froides est à disposition dans le cabanon.

### Grils extérieurs :

Les grils extérieurs sont à votre disposition, mais doivent être utilisés uniquement avec du bois (pas de charbon). Il est interdit d'utiliser des grils jetables. De même, la forêt voisine étant protégée, il est défendu d'aller y ramasser du petit bois.

### Départ du refuge

Avant de quitter le refuge, l'utilisateur observera les instructions suivantes :

- Laisser si possible le poêle s'éteindre avant de nettoyer le foyer et de vider les cendres dans le seau à l'extérieur.
- Ranger les tables et bancs extérieurs dans le cabanon.
- Nettoyer complètement le refuge, la cuisine, les toilettes et le terrain extérieur.
- Mettre les bancs et tabourets sur les tables et les y laisser.
- Laver le sol carrelé avec de l'eau en changeant l'eau souvent.
- Mettre les thermostats des frigos au minimum, soit sur la position 8, après les avoir vidés.
- Les éléments de décorations devront être enlevés.
- Fermer les volets et les fenêtres, éteindre les lumières (attention aux interrupteurs **C** et **D** !)

Débarrasser les sacs poubelles taxés dans le Molok situé au chemin de Préveyres (voir 1<sup>er</sup> plan). Les autres déchets (verres, boîtes de conserves, PET, bouteilles etc.), devront également être emportés.

Pour fermer la porte, il est nécessaire de lever la poignée.

**Pour rappel, le badge(clé) est à déposer dans notre boîte aux lettres dès la fin de la location.**